

INFOS PRATIQUES

Modalités d'inscription à l'école:

La directrice se tient à disposition des familles pour faire visiter l'école en prenant rendez vous :

- Par téléphone 02 97 05 71 51
- Par courriel :

ec.0560761y@ac-rennes.fr

La liste des documents nécessaires :

- ⇒ Livret de famille
- ⇒ Carnet de santé
- ⇒ Justificatif de domicile
- ⇒ Certificat de radiation établi par la direction de l'ancienne école

Restauration et périscolaire :

Une fois l'inscription faite auprès de la mairie, vous gérez les inscriptions et paiements sur ce site :

<https://caudan.carteplus.fr/>

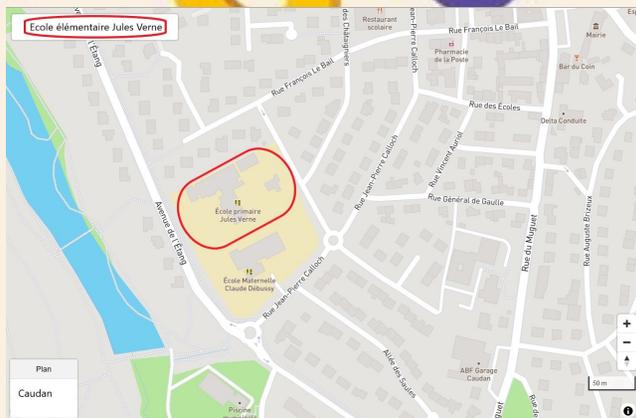
Parents élus au conseil d'école :

Chaque année scolaire, des parents sont élus pour représenter les familles au sein du conseil d'école, instance permettant de prendre part aux décisions de la vie de l'école aux cotés des enseignants et des élus municipaux. Les élections ont lieu en octobre, n'hésitez pas à vous présenter.

L'association des parents d'élèves des écoles Publiques de Caudan:

Elle est composée de tous les parents bénévoles, elle organise différentes manifestations (marché de Noël, vide grenier, fête des écoles, vente de sapins, repas à emporter...). Les bénéfices de ces différentes opérations servent à financer des actions pédagogiques de l'école. N'hésiter pas à la contacter.

<https://www.facebook.com/apeepcaudan>



Horaires de l'école

Jour	Heures
Lundi	8h30-11h45 13h15-16h00
Mardi	8h30-11h45 13h15-16h00
Jeudi	8h30-11h45 13h15-16h00
Vendredi	8h30-11h45 13h15-16h00

Accueil des élèves par les enseignant·e·s:
10 minutes avant le début des cours le matin
et l'après midi.

Périscolaire : de 7h30 à 8h20 et de 16h à 19h

Ecole élémentaire

Jules Verne

Rue des chênes
56850 Caudan

☎ 02 97 05 71 51

ec.0560761y@ac-rennes.fr

<https://ecolejulesverne.toutemonecole.fr/>



Bienvenue à l'école publique élémentaire Jules Verne. Vous trouverez dans ce livret une présentation illustrée de l'école. Je vous laisse le découvrir, le parcourir... Le personnel éducatif se joint à moi pour souhaiter à tous nos nouveaux écoliers une très bonne adaptation et une excellente année scolaire.

La directrice Gaëlle TAROU

"La liberté est un bien immense, mais qu'on ne peut goûter qu'à la condition de vivre." Jules Verne

L'école Jules Verne est constituée de deux bâtiments reliés par un hall. Chaque classe dispose d'un atelier. La cour de récréation, arborée, permet à chacun de trouver une place pour se détendre ou se dépenser. Chaque classe est équipée d'un tableau numérique interactif. La restauration scolaire est servie dans un bâtiment à quelques rues de l'école. L'école assure la prise en charge spécifique de chaque enfant (maladie, allergie, intolérance, troubles DYS, hauts potentiels...) avec la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

L'équipe pédagogique met en place des activités scolaires respectant les programmes de l'Education Nationale en lien avec le projet d'école validé par l'administration.

Composition de l'école

8 classes du CP au CM2

1 dispositif ULIS pour élèves en situation de handicap

